

# AFDS

Association Française de Droit de la Santé

[www.afds.fr](http://www.afds.fr)

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 NOVEMBRE 2013

Université Paris Descartes

**Présents :** Michel BÉLANGER, Michel BORGETTO, Maxence CORMIER, Anne LAUDE, Marie-Laure MOQUET-ANGER, Rémi PELLET, Guillaume ROUSSET, Didier TRUCHET.

**Excusés :** Jean-Pierre CLAVERANNE, Brigitte FEUILLET-LIGER, Isabelle DE LAMBERTERIE, Antoine LECA, Jean-Michel LEMOYNE DE FORGES, Didier TABUTEAU, François VIALLA.

La séance est ouverte à 12h.

*Sauf indication contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.*

Les sujets suivants ont été abordés :

## **1/ Prix d'ouvrage**

Après avoir rappelé les critères d'attribution du prix d'ouvrage (exclusion des publications des membres du Conseil d'administration, ouverture vers le droit international, européen, comparé demandée), la présidente présente à nouveau la liste restreinte retenue pour discuter de l'attribution.

Une réflexion s'engage sur l'opportunité du maintien de ce prix de manière générale, laquelle aboutit à la suppression dès cette année du prix d'ouvrage. Il est envisagé de transférer la dotation attribuée à cet ancien prix au prix de thèse qui verrait donc sa dotation doublée pour l'avenir, sous réserve de validation par la Fondation Bullukian (ce prix de thèse serait toujours bi-annuel).

## **2/ Projet de colloque**

Marie-Laure Moquet-Anger et Maxence Cormier présentent le projet de prochain colloque de l'AFDS consacré au thème « Droit et cancer ».

Ce colloque aurait lieu à Paris au centre de formation des apprentis (CFA) de l'université Paris 2, d'une capacité de 70 à 80 personnes, gracieusement mis à disposition à l'initiative de Xavier Badin.

La date doit être précisée.

Il est prévu d'organiser cette manifestation en partenariat ou en faisant intervenir différents acteurs : INCA, fédération des CLCC, Ligue contre le cancer...

Quant au fond, le projet soumis est discuté. Plusieurs propositions d'évolutions sont faites :

- Intégrer le droit de l'UE, notamment sur les médicaments innovants,
- Analyser la complexité de l'organisation hospitalière applicable en la matière,
- Appréhender le rôle de l'INPES sur les déterminants de santé, éducation,
- Prendre en compte la dimension éthique spécialement sur la question de la stérilité, préservation des gamètes, éventuellement en lien avec une personne de l'Agence de la biomédecine,
- Ajouter la question de l'éducation thérapeutique dans le thème sur les droits des patients,
- Ouvrir l'approche aux liens entre cancer et libertés publiques et privées : amiante, tabac, cancers professionnels.

### **3/ Formation continue et finances**

En lien avec l'agrément accordé récemment par la DIRECTION-IDF à l'AFDS, une réflexion s'engage sur la nécessaire diversification des sources de financement, outre bien entendu l'ouverture à la formation continue des colloques organisés. Plusieurs pistes sont évoquées :

- Développer l'adhésion des personnes morales,
- Solliciter des financements par des fondations privées (ex. GDS, Laboratoire français de biotechnologie) tant qu'aucune contrepartie n'est attendue, ou par des organismes publics (INCA, Croix-Rouge...),
- Organiser un dîner la veille d'une AG ou d'un colloque de l'association ou d'un petit déjeuner le matin même, ouverts à des personnalités ciblées,
- Réduction des frais annuels d'édition,
- Augmentation de la cotisation, passant de 50 à 60 euros, la priorité étant portée sur les autres possibilités.

Il est proposé de radier du fichier des membres ceux qui ne seraient pas cotisants depuis 3 ans.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 14h15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire général.

Anne LAUDE

Guillaume ROUSSET